|  |  |
| --- | --- |
| Formation Médicale Continue  DIU « Prise en charge de l’infection par le VIH »  2023-2024  DU Addictologie Pratique  « Clinique, mécanismes et prise en charge »  **CONTACTS**  **RESPONSABLES UNIVERSITAIRES :**  Pr Cécile GOUJARD  Pr Sophie ABGRALL  **SECRETARIAT PEDAGOGIQUE :**  Mme Sandrine POTTEZ  Tel : 01 45 21 79 32  Mail : sandrine.pottez@aphp.fr  **Modalités d’inscription :**  Lettre de motivation  CV  Diplômes | **OBJECTIFS DE LA FORMATION :**  Apporter des connaissances et des compétences permettant une prise en charge multidisciplinaire des patients.  Domaines de formation : épidémiologie, physiopathologie, virologie et diagnostic, thérapeutiques et prévention.  **PREREQUIS****ET PUBLICS CONCERNES :**  Les titulaires d’un doctorat d’Etat français en médecine, en chirurgie dentaire ou en pharmacie.  Les étudiants inscrits en 3ème cycle d’études médicales, incluant les internes inscrits en DES.  Les étudiants étrangers titulaires d’un doctorat d’Etat en médecine, chirurgie dentaire ou pharmacie dans leur pays d’origine.  Les candidats jugés aptes à suivre l’enseignement par le Directeur de l’enseignement et autorisés par le conseil pédagogique.  L’autorisation est prononcée par le Directeur de l’enseignement après examen du dossier.  **MODALITES**  Enseignement théorique : 90 heures, Stage pratique : 16 heures  **PROGRAMME :**  8 modules :  1- Virologie, immunologie, physiopathologie  2- Prise en charge thérapeutique 1 : antirétroviraux  3- Aspects cliniques de l’infection par le VIH  4- Prise en charge thérapeutique 2 et Prévention  5- Co-morbidités et co-infections  6- Epidémiologie et méthodologie des essais cliniques et de études observationnelles  7-Pays du Sud et populations clefs  8- Stage  **DATES PREVISIONNELLES :**  12 et 13 octobre 2023  23 et 24 novembre 2023  14 et 15 décembre 2023  18 et 19 janvier 2024  08 et 09 février 2024  14 et 15 mars ou 21 et 22 mars 2024  25 et 26 avril ou 16 et 17 mai 2024  **CONDITIONS DE VALIDATION DU DIPLOME :** |
|  | La formation est évaluée par un examen de fin d’études organisé par l’université.  La validation de l’enseignement repose sur une épreuve écrite d’une durée de 2 heures notée de 0 à 20 et sur l’assiduité en enseignement et stage.  Une note inférieure à 10 est éliminatoire. |